

Lyon, le 29 juillet 2016

Après la dépêche de l'AFP du 28 juillet 2016 annonçant la mission confiée à Thierry Lepaon pour préfigurer l'agence de la langue française pour la cohésion sociale, la presse se fait très largement l'écho du remplacement de l'ANLCI par cette nouvelle agence le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'ANLCI rappelle à nouveau, comme l'a souligné la Cour des comptes, « *le risque de dilution de la question très spécifique de l'illettrisme au sein d'un organisme aux compétences élargies, la communication autour du sujet, et donc sa dédramatisation, étant considérées par tous les acteurs comme un facteur-clé de succès de la politique publique* ». Toutes les personnes en situation d'illettrisme ont été scolarisées en France et si elles ne maîtrisent plus la lecture, l'écriture et le calcul dans les situations simples de leur vie quotidienne, elles parlent toutes le français. Le problème qu'elles rencontrent n'est pas celui de l'apprentissage d'une langue étrangère. Il s'agit de réacquérir les savoirs fondamentaux.

L'ANLCI s'étonne d'autant plus de ces informations que la Présidente a reçu l'assurance de la Présidence de la République dans un courrier du 12 mai 2016 que : « *l'existence de l'ANLCI n'est en aucun cas remise en cause par la création de l'agence de la langue française* ».

Elle s'étonne également que des décisions puissent être communiquées avant l'arrivée à terme de la mission de préfiguration qui doit remettre ses conclusions le 30 septembre 2016.

L'ANLCI travaille avec un vaste réseau de partenaires aux sensibilités très diverses à produire les données et outils nécessaires à tous ceux qui agissent au service des personnes confrontées à l'illettrisme. La méthode de travail qu'ils ont adoptée en commun, qu'ils soient bénévoles ou salariés, reconnue par l'attribution du label grande cause nationale en 2013, a déjà permis de réduire de 20% le nombre d'adultes confrontés à l'illettrisme (enquête INSEE-ANLCI 2006 et 2012).

Les Journées nationales d'action de lutte contre l'illettrisme se tiendront dans toute la France du 5 au 10 septembre 2016 avec une rencontre nationale à Lyon les 6 et 7 septembre 2016.

[www.anlci.gouv.fr](http://www.anlci.gouv.fr)